

**Discours de Madame Annie Taulet, Députée provinciale**

**Remise des diplômes de juin 2012**

**Ecole Provinciale du Futur à Mons**

Copyright Annie Taulet - 2012

Madame la Conseillère provinciale,

Monsieur l'Inspecteur Général,

Madame la Directrice,

Madame la Directrice Honoraire,

Monsieur le Coordinateur pédagogique,

Chères Enseignantes, Chers Enseignants,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chacune et Chacun en vos titre et qualité,

Chères Lauréates, Chers Lauréats,

C'est avec un réel plaisir que je viens partager avec vous ce moment unique et important pour les familles qui ont fait confiance aux processus éducatif et formatif de l'enseignement secondaire provincial.

Cet enseignement qui promeut un service public d'éducation gratuit, respectueux de tous les courants de pensée sans en privilégier aucun et soucieux d'apporter à chacun des élèves le plus complet épanouissement de sa personnalité et les meilleures chances d'insertion sociale.

Dans une société en pleine et constante mutation, le développement des compétences disciplinaires et transversales devient une condition essentielle pour permettre à l'apprenant, quel qu'il soit, de s'adapter à tous les changements. Qui plus est, il devient de première nécessité de lui donner les outils nécessaires pour vivre des expériences d'apprentissage tout au long de la vie.

La Province de Hainaut, et peut-être encore de manière plus affirmée au cours des six dernières années, mène une politique résolument tournée vers ces objectifs.

Quatre thématiques se dégagent clairement à l'analyse de sa démarche éducative : la revalorisation de l'enseignement qualifiant, la lutte contre l'échec scolaire, l'ouverture et l'innovation.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour m'étendre sur le sujet que je connais fort bien puisque, sans prétention aucune, je pense pouvoir affirmer avoir, et ce, depuis 2004, œuvré dans chacun de ces chantiers.

**A propos de la nécessaire revalorisation de l'enseignement et plus particulièrement de l'enseignement qualifiant :**

La Province est engagée dans ce véritable combat depuis de nombreuses années : les campagnes de communication, la création d'une cellule de conseillers en information scolaire, la création du site humanitech.be, les investissements en équipements, l'approche orientante, ..., sont autant d'actions visant à expliquer et à démontrer aux élèves et à leurs parents que l'enseignement qualifiant est un enseignement de premier choix, au même titre que l'enseignement général. Avec l'évolution technologique et les exigences toujours plus pointues du monde du travail, la formation à un métier est un projet noble, exigeant et passionnant.

Pour que la formation proposée soit motivante, il faut notamment qu'elle offre aux jeunes la possibilité d'avoir accès aux équipements de pointe qu'ils rencontreront dans les entreprises, au cours de leurs stages ou lors de leur vie professionnelle.

Savez-vous que la Province de Hainaut gère directement 2 des 8 Centres de Technologies Avancées qu'il est prévu d'installer en Hainaut : nous sommes en Communauté française le seul pouvoir organisateur à disposer de deux CTA, l'un à Charleroi pour les métiers de la mécanique industrielle, l'autre à Leuze pour les métiers de l'automobile, tous deux, aujourd'hui, fonctionnels.

Au Lycée d'enseignement technique du Hainaut à Saint Ghislain, dès lors que son projet de CTA en hôtellerie n'a pas été retenu, la volonté de porter ce dernier sur les fonds propres de la Province de Hainaut a très rapidement pris le relais.

Aujourd'hui, les travaux vont bon train et les nouveaux équipements pédagogiques de pointe trouveront leur place dans les nouvelles infrastructures réalisées sur les fondations du premier restaurant d'application de l'école : « La Grignotière ».

## **Sur la problématique de l'échec scolaire :**

Pour lutter contre l'échec scolaire et le redoublement, la Province de Hainaut s'est résolument engagée en faveur d'une approche modulaire de l'enseignement, où l'accent est mis davantage sur ce que l'élève réussit et où des ressources doivent être dégagées pour la remédiation immédiate des lacunes constatées. Nos établissements sont engagés dans un dispositif d'évaluation par Ensembles Articulés de Compétences (EAC), mis en place depuis le 1er septembre 2011. Les EAC visent à placer les élèves face à des situations complexes, mobilisant les compétences liées à leur futur métier, associant plusieurs cours de manière intégrée et débouchant sur une évaluation globale.

Le dispositif fait l'objet d'une évaluation continue et un premier bilan tend à établir que nos attentes par rapport à cette méthode sont en voie d'acquisition, c'est-à-dire :

- donner davantage de sens aux apprentissages ;
- motiver les élèves au travail plus régulier (il y a trois EAC programmés par an) ;
- garantir une plus grande objectivité de l'évaluation ;
- encourager les équipes pédagogiques à travailler davantage en décloisonnement.

## **Au niveau de l'ouverture et de l'innovation :**

L'approche « orientante » que nous expérimentons sur nos établissements d'enseignement est une opportunité de collaboration et d'ouverture à l'ensemble des réseaux d'enseignement et, sur le plan pédagogique une réelle innovation. En effet, la Province de Hainaut mène, en collaboration étroite avec la faculté de Psychopédagogie de l'UMons, un projet en vue de généraliser et d'appliquer l'approche « orientante » au sein des établissements d'enseignement secondaire. L'approche « orientante » nous vient du Québec. Elle consiste à placer le jeune adolescent au centre d'un projet visant l'élaboration du plan de sa future formation.

Son objectif premier est de sortir des choix contraints qui entraînent vers le qualifiant des élèves dont ce n'est pas la vocation et, ce faisant, lutter contre les mécanismes de la relégation. Les élèves, confirmés dans leur choix, sont plus motivés, plus engagés, plus responsables à l'égard de leurs études.

Douze établissements sont aujourd'hui engagés dans le développement de l'approche « orientante » au sein de leur premier degré. L'expérience soutenue par la Province de Hainaut qui a notamment consenti, en ce sens, un investissement de 300.000 euros, devrait être généralisée à l'ensemble des 19 établissements d'enseignement secondaire dès septembre 2012.

Mais les conclusions de la recherche universitaire, les documents produits par les chercheurs en collaboration avec les enseignants seront mis à la disposition de tout établissement qui en fera la demande.

Mesdames, Messieurs, Jeunes gens, l'enseignement provincial est, à n'en pas douter, un enseignement dynamique et proactif, attentif aux besoins de la société et résolument tourné vers l'avenir. Cette vitalité apparaît, de manière évidente, à travers les nouvelles sections programmées et les projets novateurs menés par nos écoles.

A titre d'exemples choisis parmi tant d'autres, je relèverai ici dans cette école :

Espace ouvert, dynamique, engagé, l'Ecole du Futur multiplie les expériences, crée des partenariats, développe des projets interdisciplinaires, innove dans ses méthodes pédagogiques dans le but premier de responsabiliser au maximum l'élève dans la construction de sa formation scolaire et sociale. C'est ainsi que, tout naturellement, l'Ecole du futur a trouvé sa place dans le projet « J'aurai 20 ans en 2015 ». Participant ainsi au projet « Média DJ » porté par la Fondation Mons 2015, les élèves s'y sont particulièrement distingués en remportant la « Webcam d'or » et le prix du public pour leur reportage sur le thème du développement durable.

Que les équipes éducatives, directions, enseignants, éducateurs qui travaillent à réaliser ces prouesses trouvent ici l'expression de ma gratitude, de même que les personnels non enseignants qui collaborent, eux aussi, étroitement, à leur réussite.

Chers enseignants, sachez que je suis parfaitement consciente des difficultés auxquelles, sans doute particulièrement cette année scolaire, vous avez été confrontés. Merci vivement des efforts consentis. Je vous en suis reconnaissante.

Mesdemoiselles et Messieurs les Lauréats pour qui, finalement, nous sommes réunis aujourd'hui.

Dans votre parcours, vous avez été accompagnés, guidés, orientés par ces équipes d'adultes attentifs et j'y associe bien sûr vos parents, mais c'est vous et vous seuls, qui avez franchi les obstacles et c'est à vous et à vous seuls qu'il appartient maintenant d'entrer dans votre devenir. Vous avez les connaissances requises et les outils pour les utiliser au mieux.

Rabelais disait : « L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais un feu que l'on allume ».

Que ce feu ici allumé ne s'éteigne jamais.

Merci de m'avoir écoutée, félicitations et bonnes vacances.

Copyright Annie Taulet - 2012